

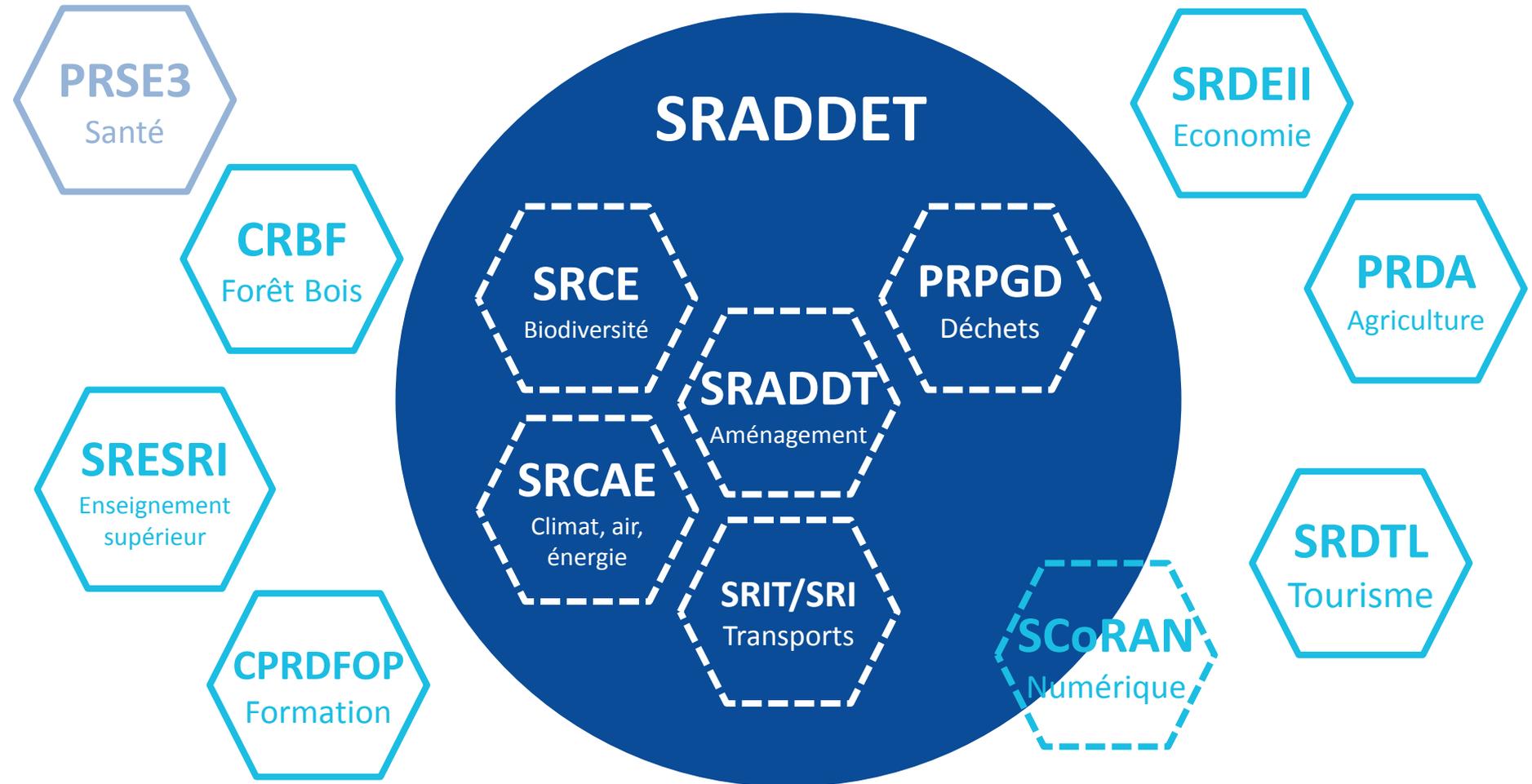
SRADDET - ICI 2050

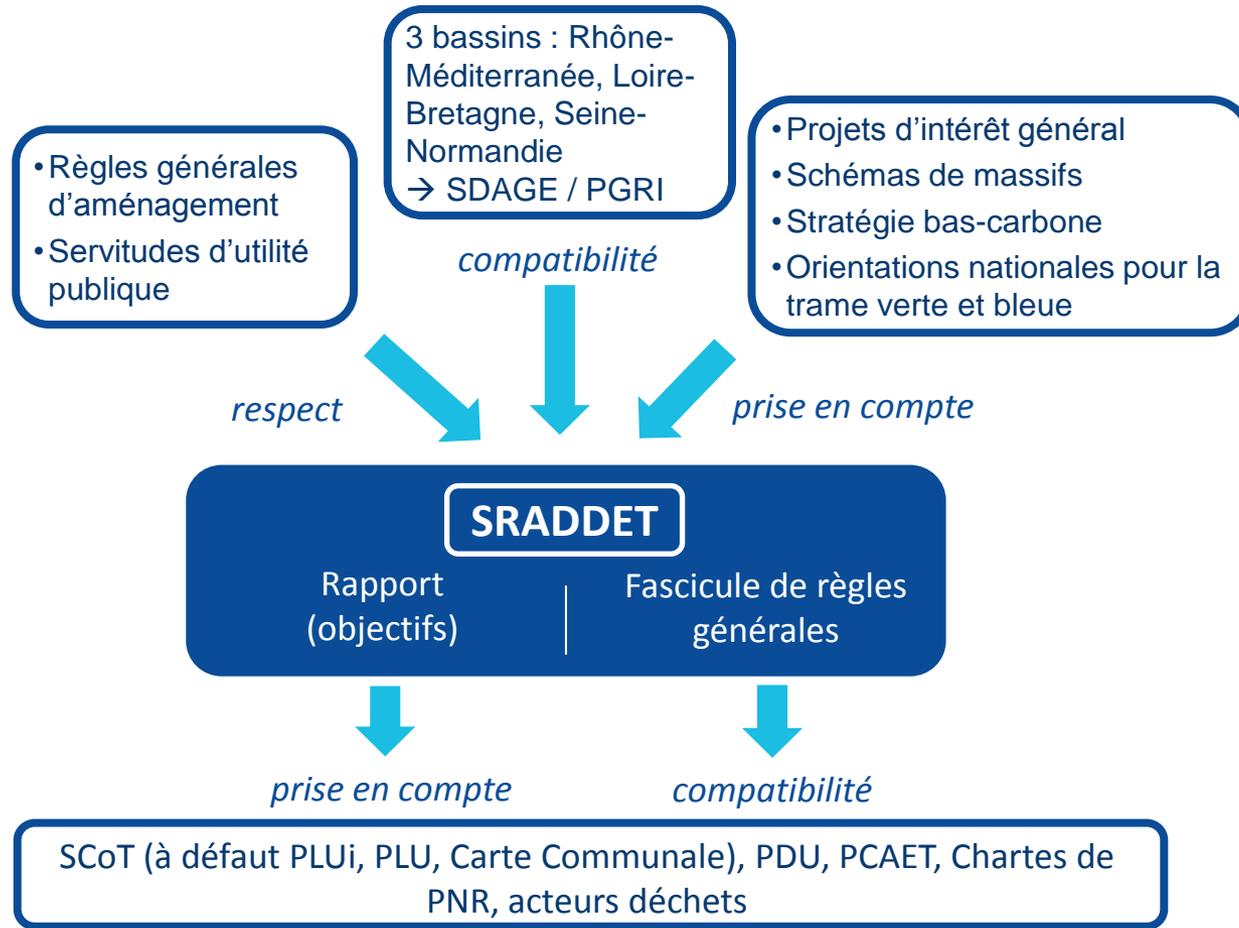
Rencontre « adaptation des territoires au changement climatique »

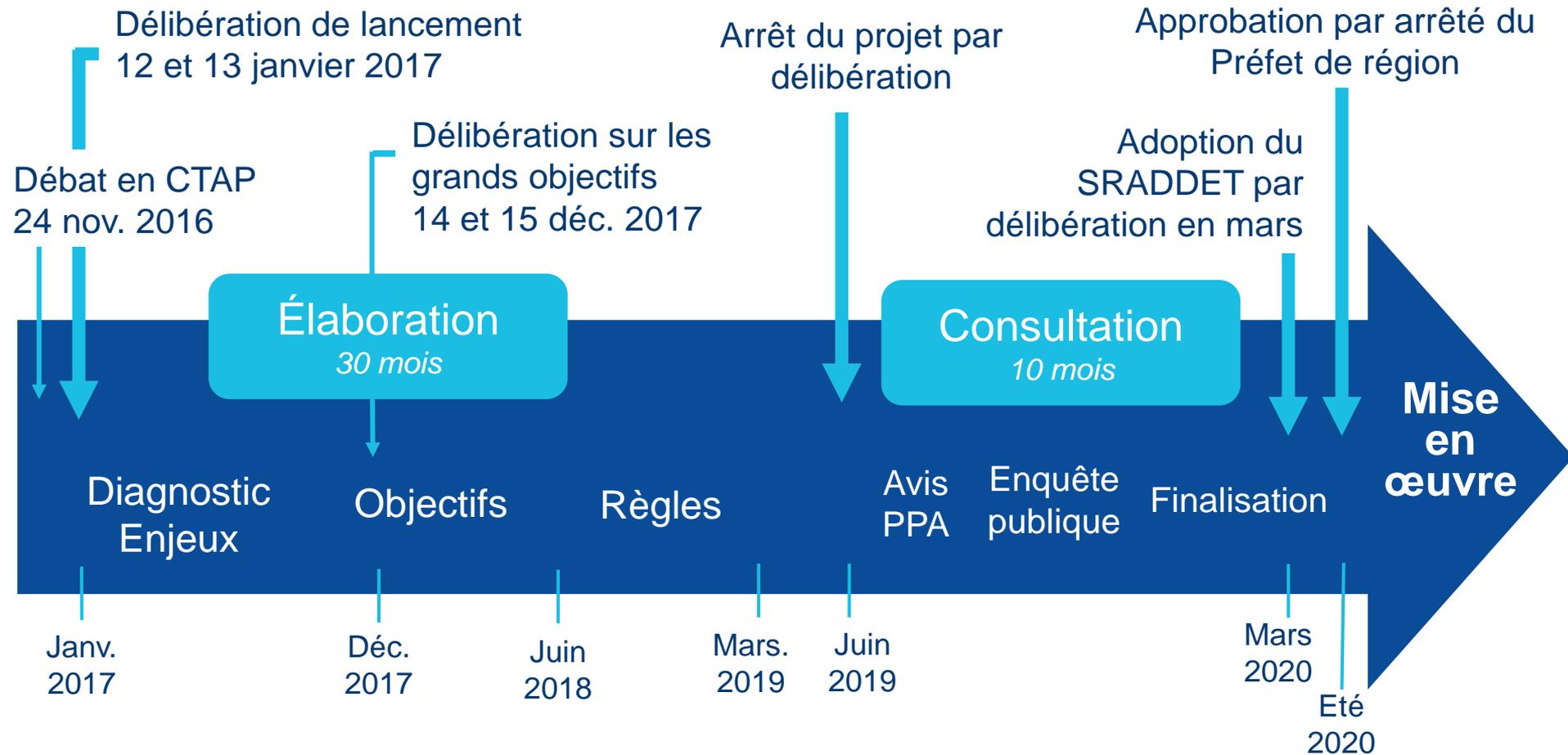
5 mars 2019

ORDRE DU JOUR

1. Le SRADDET en bref,
2. La stratégie du SRADDET : éléments de réponse aux enjeux du changement climatique,
3. Le SRADDET, et après ?







LA STRATÉGIE DU SRADDET : ÉLÉMENTS DE RÉPONSE AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'attractivité s'appuie sur des moteurs qualitatifs et différentiels :

- Le choix du long terme
- Tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet
- S'appuyer sur les potentiels de développement des territoires

⇒ 3 axes majeurs, 9 orientations et 35 objectifs

ACCOMPAGNER les transitions

1 Inscrire la stratégie globale dans une dimension globale et transversale

- 1 Anticiper et accompagner les mutations nécessaires à l'adaptation au changement climatique.
- 2 Développer une stratégie économe des ressources.

- 3 Préserver la qualité de l'eau et la gérer de manière économe.
- 4 Mobiliser les citoyens autour des transitions.

2 Réussir la transition écologique et énergétique pour tendre vers une région à énergie positive et zéro déchet

- 5 Généraliser les démarches territoriales stratégiques d'habitat et de gestion économe de l'espace.
- 6 Généraliser les approches territoriales de la transition énergétique.
- 7 Concilier biodiversité et aménagement dans les documents d'urbanisme infrarégionaux.
- 8 Prendre en compte l'enjeu sanitaire lié à la qualité de l'air à tous les niveaux de décision.

- 9 Atteindre un parc de bâtiments performants énergétiquement et responsables en matière environnementale.
- 10 Aller vers une optimisation de l'empreinte énergétique dans les mobilités.
- 11 Accélérer le déploiement des énergies renouvelables en valorisant les ressources locales.
- 12 Déployer la filière hydrogène comme solution de mise en œuvre de la transition énergétique.

- 13 Préserver et restaurer les continuités écologiques (réservoirs et corridors).
- 14 Mobiliser l'ensemble des acteurs pour tendre vers une région zéro déchet.
- 15 Réduire, recycler, valoriser au mieux les déchets
- 16 Organiser le traitement des déchets à l'échelle régionale, en intégrant les objectifs de réduction et de valorisation, et le stockage.

3 Inventer les nouvelles transitions avec l'ensemble des territoires

- 17 Accompagner les citoyens et les acteurs régionaux dans leur transformation numérique en les plaçant au cœur de la démarche.
- 18 Renouveler le modèle d'urbanisme pour une qualité urbaine durable.

ORGANISER la réciprocité pour faire de la diversité des territoires une force pour la région

4 Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires

- 19 Contribuer à un accès équitable de la population aux services et équipements de base.
- 20 Accélérer le déploiement des infrastructures numériques (très haut débit, téléphonie mobile...).

- 21 Construire un réseau d'infrastructures qui réponde aux besoins des usagers.
- 22 Garantir la mobilité durable partout et pour tous, avec le bon moyen de transport, au bon endroit, au bon moment.
- 23 Redynamiser les centres-villes et centres-bourgs par une approche globale.

5 Susciter les stratégies de développement spécifiques des territoires

- 24 Identifier des filières à potentiel et piloter leurs stratégies de développement à l'échelle régionale.
- 25 Renforcer la capacité des territoires à définir leurs stratégies de développement.

- 26 Articuler les stratégies de développement régionales et locales.

6 Accompagner les territoires de Bourgogne-Franche-Comté dans des relations de réciprocité

- 27 Faciliter les échanges d'expériences, la coopération et la mutualisation entre les territoires infrarégionaux.

- 28 Renforcer le caractère multipolaire de la région en s'appuyant notamment sur un réseau de villes petites et moyennes.

CONSTRUIRE des alliances et s'ouvrir sur l'extérieur

7 Consolider les fonctions métropolitaines de la Région

- 29 Favoriser le maintien ou le développement d'équipements d'intérêt régional.

- 30 Amplifier le rayonnement des fonctions contribuant au fait métropolitain.

8 Soutenir les échanges et les réciprocités avec les territoires voisins

- 31 Encourager les coopérations entre les territoires de frange et leurs voisins.

- 32 Initier ou soutenir des projets interrégionaux structurants.

9 Renforcer les réseaux et les coopérations qui inscrivent la Bourgogne-Franche-Comté aux niveaux national et international

- 33 Consolider les connexions des réseaux de transport régionaux aux réseaux nationaux et internationaux.
- 34 Préserver et restaurer les continuités écologiques au-delà des frontières régionales.

- 35 Impulser des dynamiques de coopération et de rayonnement aux niveaux européen et plus largement international.

AXE 1 : ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

- Travailler à une structuration robuste du territoire
- Préparer l'avenir en privilégiant la sobriété et l'efficacité dans l'utilisation des ressources
- Redessiner les modèles avec et pour les citoyens
- Conforter le capital de santé environnementale

- *Les territoires au centre de la stratégie.*

LE SRADDET, ET APRÈS ?

- Une volonté d'opérer la transformation nécessaire :
 - Par des règles calibrées,
 - Par un accompagnement global et ciblé,
 - Par un suivi de la mise en œuvre (instance, outils, etc.)

Merci

